

# Qu est-ce que le Patrimoine communautaire de l'Ontario?

Le Patrimoine communautaire de l'Ontario (PCO) est un organisme provincial à but non lucratif, constitué en personne morale, qui chapeaute les comités du patrimoine élus par leur municipalité (CPM), lesquels étaient auparavant connus comme des comités consultatifs locaux sur la conservation de l'architecture.

La mission du PCO consiste à favoriser la conservation du patrimoine, à encourager la mise en place de comités consultatifs de conservation du patrimoine désignés à l'échelle municipale et à faire progresser l'identification, la conservation, l'interprétation et l'utilisation judicieuse du patrimoine communautaire au niveau local, provincial et national.

Les adhésions individuelles et des CPM sont bienvenues.

## L'organisme cadre des comités municipaux du patrimoine à l'échelle provinciale.

### Quelles sont les origines du PCO?

La création d'un organisme provincial responsable de l'encadrement des comités municipaux du patrimoine (alors appelés LACAC) a été proposée lors du congrès de 1988 à Sault Ste. Marie, et un comité directeur a été mis sur pied afin d'étudier cette proposition. La recommandation du comité en faveur de la création de ce nouvel organisme a été adoptée lors du congrès de Guelph en 1990 au cours duquel un conseil d'administration provisoire a été élu. Le travail de ce conseil d'administration provisoire a mené à la fondation du Patrimoine communautaire de l'Ontario lors du congrès qui a eu lieu en 1992 à Peterborough.

### Comment le PCO est-il structuré?

Les règlements adoptés en juin 1992 par le Patrimoine communautaire de l'Ontario prévoient la formation d'un conseil d'administration composé de dix membres au maximum, élus chaque année par les membres votants et selon une répartition régionale lorsque possible.

Afin de réaliser son mandat, le conseil d'administration a créé les comités suivants:

- des congrès
- des finances
- des communications
- de la formation
- des adhésions et des règlements
- des politiques et liaison
- de mises en candidature

Si vous souhaitez siéger au conseil ou à l'un de ces comités, veuillez communiquer avec le secrétaire général du PCO, ou un membre du conseil d'administration (figurant dans le site internet et CHOnews), pour obtenir de plus amples renseignements.

### Comment puis-je aider le PCO à atteindre ses objectifs?

En encourageant votre comité municipal du patrimoine à devenir membre votant du PCO.

En devenant membre de soutien et en faisant la promotion auprès d'autres groupes et particuliers désireux de se joindre à l'organisme.

En offrant vos services bénévoles au sein du conseil d'administration ou d'un comité.

En assistant aux congrès et aux ateliers du PCO.

En faisant un don au PCO ou en commanditant une activité ou un événement lié au PCO (admissible à un reçu pour fins d'impôt).

### Que fait le PCO?

Par l'entremise de ses comités bénévoles dévoués, le PCO:

représente les intérêts et fait la promotion des groupes de conservation du patrimoine de l'Ontario élus par leur municipalité, défend leur intérêt quant à l'adoption de nouvelles législations en matière de conservation du patrimoine et de politiques fiscales et de soutien qui y sont liées.

publie le bulletin CHOnews trimestriellement depuis 1993 afin de garder les membres informés des dossiers d'actualités et des activités au sein de la communauté patrimoniale dans son ensemble.

diffuse de l'information sur le site internet.

des ateliers de formation d'une journée dans les régions.

organise les congrès provinciaux, comme les suivants:

- 1992 - Peterborough
- 1993 - Ottawa
- 1995 - London
- 1997 - Midland/Penetang/Victoria Harbour
- 1998 - Kitchener/Cambridge/Waterloo

- 1999 - Kingston
- 2000 - Brantford
- 2001 - Owen Sound
- 2002 - Peterborough
- 2003 - Sarnia
- 2004 - Hamilton
- 2005 - Windsor
- 2006 - Rideau Lakes
- 2007 - Guelph
- 2008 - Collingwood

collabore avec d'autres groupes ouvrant en matière de conservation du patrimoine en développant des partenariats dans le cadre d'événements, de conférences et de collaborations réciproques pour des fins de publications.



## Advertise in CHOnews!

Reach a province-wide readership composed of all MHC members, heritage societies, municipal officials, and heritage conscious individuals!

**DISPLAY ADS** must be supplied in camera-ready tiff or pdf format. Location of ads is at the discretion of the Editor. Cost is per issue:

Full Page	\$300
Half Page	\$150
Third Page	\$100
Quarter Page	\$75
One Sixth 5 x 2.6	\$50
Business Card	\$25

### CLASSIFIED ADS

\$12.00 per column inch

To place an ad in CHOnews, please contact Richard Schofield at 416.282.2710

[schofield@communityheritageontario.ca](mailto:schofield@communityheritageontario.ca)